



Compte Rendu du 1er conseil d'école 2019/2020

Ecole Maternelle d'Hastignan

Les parents d'élèves élus de l'API Hastignan vous proposent un compte-rendu du 1er conseil d'école du 12/11/2019.

Présents : la directrice, l'équipe enseignante, une élue représentante de la mairie, la responsable de site scolaire, le directeur du CLAE, les parents élus de l'API Hastignan.

Résultat des élections : 48% des parents d'élèves ont voté, soit moins que l'année dernière où il y avait eu 56% de participation. Les bulletins de vote ne doivent pas être raturés ou écrits sinon ils sont comptés comme nuls.

Sont élus les 7 parents sont titulaires et 4 suppléants de la liste API Hastignan, la liste est disponible sur le tableau d'affichage. Les parents élus de l'API vous remercient pour votre participation et pour votre confiance.

1) Fonctionnement de l'école

- Effectifs :
 - En 2017 il y avait 227 élèves répartis dans 8 classes et en 2018 il y avait 189 enfants. Cette année-là une fermeture de classe a été évitée de justesse. Les prévisions indiquaient que cette fermeture serait justifiée pour la rentrée 2019 avec 173 enfants de prévu avant l'été, répartis sur 7 classes (58PS, 41MS, 74GS). La fermeture a bien eu lieu à la rentrée 2019.
 - Toutefois au cours de l'été et jusqu'à la Toussaint il y a eu 25 inscriptions supplémentaires ce qui amène à 198 élèves répartis sur 7 classes. Les inscriptions sont en partie liées au fait que l'école de Cérillan est en travaux pour accueillir de nouveaux élèves et en attendant sont répartis sur Hastignan.
 - Le nombre d'élève par classe atteint 30 en PS et MS ce qui est relativement élevé. Les GS, qui sont dans un niveau charnière, sont un peu moins nombreux, en étant de 26 à 27 élèves par classe.
 - Le nombre d'enfants à scolariser à St Médard en Jalles augmente, un nouveau groupe scolaire (école maternelle et élémentaire) est prévu dans la zone de Cassy-Vigney derrière la mairie d'ici 2022.
 - Les annonces du gouvernement laissent penser qu'à terme les GS ne devront pas être plus de 24 élèves par classe.
- Présentation du règlement intérieur de l'école : il définit les règles de la vie quotidienne de l'école. A noter que les horaires d'entrée de 8h20 à 8h30 doivent être respectés pour permettre aux ATSEM qui s'occupent du portail de rejoindre leur classe à 8h35. Après 8h30, les enfants devront être déposés à l'entrée de l'école (grand portail) et les parents ne pourront les accompagner dans leur classe.
- Sécurité à l'école : nous sommes en plan Vigipirate renforcé. Un message a été communiqué aux parents dans le cahier dans ce sens.
 - PPMS (Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs) : existe depuis 2002 avec depuis 2015 un plan dédié aux risques d'intrusion.
 - Chaque année des exercices sont organisés : intrusion (la directrice passe dans les couloirs, les enfants doivent rester cachés et les portes fermées, 1er exercice le 10/10), confinement lié à un risque majeur (ex : tempêtes, inondations... 1er exercice le 07/11), incendie (1er exercice le 19/09). Il y a 3 exercices par an sur les heures scolaires, plus ceux sur le temps du CLAE et de la cantine.
 - En cas d'alerte les parents doivent se renseigner et écouter la radio (stations Radio France), et sauf avis contraire, ne pas aller chercher les enfants à l'école pour ne pas se mettre en danger ni créer de risque supplémentaire.
 - Les accès sont fermés en dehors des périodes d'entrée et de sortie où un adulte est toujours présent.

- La matin l'entrée se fait par le grand portail. Les parents d'élèves élus ont fait remarquer que le couloir de l'aile gauche est saturé le matin, notamment du fait de la présence des bancs et de tables dans le couloir. Les enseignantes ont indiqué avoir fait le nécessaire pour fluidifier le passage. Les parents avec des poussettes sont engagés à ne pas rentrer dans les couloirs avec.
- Le midi et le soir, l'aile droite et gauche sortent des classes par les couloirs intérieurs puis par le grand portail.
- La municipalité met à disposition de l'école les fonds suivants selon leur affectation :
 - Matériel pédagogique et fournitures : 23€/élèves (+2€ par rapport à 2018), actions pédagogiques (spectacles, sorties) : 8€/élèves
 - Bureau de direction : 110€, quota d'affranchissement : 80€, documentation : 105€ (a permis l'achat de 14 documentaires pour la bibliothèque)
 - Transports : 240€/classe (un transport en bus coûte entre 100 et 400€)
- Fonctionnement et état financier de la coopérative scolaire :
 - Des parents ont vérifié et validé les comptes de l'an passé.
 - L'argent sert à financer des actions pédagogiques telles que sorties, transports, kermesse, spectacle, achat de jeux ou matériel collectifs. Les fonds sont alloués ainsi : 120€/classe pour cadeaux collectifs à la classe à Noël, 300€/classe pour du petit matériel de bricolage ou accessoires, 120€/classe pour la préparation de la kermesse, 50€/classe pour l'achat de livres.
 - L'API Hastignan a contribué de 418€ pour l'achat d'un bac sable et eau choisi par les maîtresses.
 - La mairie rappelle que les familles en difficulté financière peuvent bénéficier d'aides pour payer la cantine du CCAS ou d'aides pour l'inscription à des activités péri-scolaires (pour plus d'informations vous pouvez contacter le service Facil'e famille).

2) Communication

- Les parents peuvent demander des rendez-vous via le cahier de liaison, qui est à disposition devant les classes et remis dès qu'il y a une information ou le vendredi (demande des parents élus pour qu'il soit disponible aux parents le week-end, prise en compte par l'équipe enseignante).
- Il existe également un cahier de liaison entre l'école et le CLAE pour tracer les échanges ou événements du matin et du soir. Les parents peuvent consulter les informations concernant leur enfant sur demande. Un second permet également de transmettre les informations sur le repas / sieste / goûter des PS.
- Concernant les réunions de rentrée les parents d'élèves élus sont satisfaits que la directrice, le responsable du CLAE, l'ATSEM et la maîtresse aient été présents (sauf impossibilité de dernière minute). Nous insistons sur l'importance de ces réunions de présentation où selon nous une présentation des acteurs et de l'organisation de l'école doit être réalisée.
- Les parents d'élèves élus souhaitent que ces réunions soient complémentaires avec la matinée "portes ouvertes" des nouveaux inscrits, où nous proposons un meilleur suivi de la visite par exemple avec la présence de parents "guides" ou de documentation d'accueil.
- La directrice nous indique également qu'elle reçoit individuellement chaque nouvelle famille inscrite à qui elle souhaite pouvoir proposer une visite de l'école.
- La directrice de l'école peut être contactée par mail (ce.0332370x@ac-bordeaux.fr) lorsqu'il n'y a pas urgence, ou par téléphone tous les jeudis (05 56 05 23 14).
- Le site de la mairie donne des informations importantes (inscriptions, horaires, prévision d'ouverture des services dans le cas de grèves, etc.) et il est possible de contacter le service Facil'e famille 05 56 57 40 79 - education@saint-medard-en-jalles.fr qui est en contact avec le personnel du CLAE.

3) Projets et vie de l'école

- Le projet d'école s'articule autour des thèmes "construire les premiers outils pour structurer sa pensée" et "améliorer l'écoute, l'attention et la mémorisation". Un nouveau projet d'école est en cours de réécriture pour la rentrée 2020, sous l'égide de l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Taudin.
- La bibliothèque continue cette année et l'équipe remercie vivement les parents bénévoles qui participent à son bon fonctionnement.
- Un projet est prévu en janvier avec une matinée par semaine autour du thème des jeux de société, avec des parents.
- Un autre projet est prévu faisant intervenir un auteur/illustrateur (Marjorie Béal) en partenariat avec la bibliothèque du Haillan.
- La semaine précédent les congés de Noël sera bien chargée : sortie au cinéma pour les PS/MS le lundi 16/12, le mardi 17/12, il est prévu la chorale avec portes ouvertes et le goûter avec passage du Père Noël. Il est demandé que les habits des enfants rappellent les couleurs bleu / blanc / argent. Le jeudi, ce sera le repas de Noël et le vendredi un spectacle de théâtre (coût 1100€ pour 2 représentations, pris sur le budget des actions pédagogiques).
- Projet de classe : sortie à la caserne des pompiers pour les GS, Roller pour les GS entre novembre et mars dont la dernière séance à la patinoire du club RollerBug, comité de lecture pour toute l'école, sortie au dojo, sortie au parc Moulineau.
- Accueil péri-scolaire :
 - Présentation de Alexandre, directeur du CLAE, et du projet pédagogique orienté autour du vivre ensemble. Le projet est mis à disposition à l'accueil du CLAE ainsi qu'à l'entrée des classes. 3 nouveaux animateurs interviennent : Jonas, Ludivine et Marine. En moyenne, depuis la rentrée, il y a 40 enfants le matin, entre 175 et 185 élèves le midi et 92 enfants le soir, le mercredi c'est une moyenne de 45 enfants qui sont accueillis. Un tableau des humeurs et un "mange colère" sont mis en place dans le but de favoriser l'échange avec les animateurs. Pour éviter le gaspillage de papier, un cahier à dessin est remis aux enfants et conservé jusqu'à ce qu'il soit terminé.
 - Les goûters sont maintenant échelonnés, les enfants les prennent entre 16h45 et 17h30 en petits groupes. Chaque enfant a une étiquette qui permet d'indiquer s'il a pris son goûter. Cette organisation est favorablement accueillie par les enfants et l'équipe, et permet de davantage utiliser les salles de motricité de l'école.
 - Les projets : jardin partagé (les parents seront sollicités pour amener des plants), carnaval, semaine bleue en relation avec l'ASCO, déplacement des GS au CLAE de l'élémentaire la Grange à Léo le mercredi, participation à la kermesse de l'école. Journée pyjama le 18/12, passerelle avec l'élémentaire les 20/11 et 04/12.
- Restauration scolaire :
 - Céline est la Responsable de Site Scolaire (responsable de l'équipe des ATSEM et de l'aide cuisine avec qui elle intervient en binôme). Il y a environ 185 enfants qui déjeunent le midi.
 - Les plats sont cuisinés par la cuisine centrale de la commune. Le nombre de repas demandés dépend des choix remplis par les parents le matin. Il ne faut pas remplir en avance. Des repas thématiques sont proposés régulièrement, le dernier en date était le repas italien le 14/11.
 - Si exceptionnellement un parent a oublié de remplir le tableau des inscriptions à la cantine, il est possible d'appeler jusqu'à 9h, après les repas sont déjà commandés.

4) Parcours de l'élève

- Dispositifs d'aide :
 - Des activités pédagogiques complémentaires (APC) sont mis en place les mardi et jeudi de 12h à 12h30, pour des aides aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou pour une activité prévue par le projet d'école. Les élèves sont répartis en petits groupes (3 ou 4 maximum) sous la conduite d'une enseignante. Les parents concernés sont informés. En ce moment les enfants de GS passent une évaluation.
 - Les jeudis, Mme Videau, une enseignante spécialisée peut prendre en charge un petit groupe d'élèves ou en individuel. Elle s'adresse à des enfants qui éprouvent des difficultés à répondre aux attentes scolaires. Elle met en place un travail en collaboration étroite avec la famille.

- Liaison Grandes sections / CP : des réunions vont avoir lieu avec les enseignantes de CP de l'école élémentaire d'Hastignan et de Cérillan pour programmer des actions de liaison entre ces classes : chorale, galette des rois, lecture, projet sportif, venue ½ journée des CP, prise d'un repas à l'école élémentaire.

5) Travaux prévus ou à prévoir par la mairie

- Le changement du sol du préau a été réalisé durant les congés d'été et a été repris aux congés de la Toussaint suite aux demandes de la mairie, peu satisfaite de la prestation. Les parents d'élèves sont satisfaits car l'ancien sol vert était glissant et se décomposait en petits morceaux depuis plusieurs années.
- Suite aux intempéries, de nombreuses fuites d'eau ont été identifiées, à l'intérieur de l'école (ex : sas vers les anciens dortoirs en préfabriqués) ou au niveau du préau (toit du préau, gouttières). La mairie doit à nouveau intervenir.
- Les parents d'élèves ont communiqué à la mairie que le grillage devant le CLAE doit être réparé ou changé et que des arbres morts du petit bois doivent être coupés.
- Un abri vélo couvert doit être aménagé, par exemple à côté de la "maisonnette" du CLAE.
- Des demandes de clés sont en cours pour les classes qui ne ferment pas.
- Les parents d'élèves élus ont demandé une meilleure sécurité pour les piétons aux alentours de l'école. Une concertation continue à être menée par la mairie pour passer le quartier en zone 30km/h et sécuriser les cheminements, comme ceux menant à la piscine.
- A la remarque des parents d'élèves au sujet des formulaires fastidieux remplis par les familles en début d'année, la mairie a indiqué:
 - qu'ils ne seront désormais demandés qu'une seule fois, à la première inscription
 - qu'ils ont réalisé une "opération de rattrapage"
 - que cela leur permet d'avoir une information papier en cas de panne informatique.

Informations complémentaires au compte rendu :



Cette année encore, l'API Hastignan vous propose une vente de sapins de Noël sur commande, avec livraison durant le Noël de l'ASCO (à côté de la piscine municipale) le 07 décembre, et à des tarifs intéressants. Les bénéfices seront reversés pour les projets des écoles élémentaire et maternelle d'Hastignan, pour vos enfants !

